

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 13 (1989)

Artikel: Poterie et faïencerie dans le sud du Jura
Autor: Steullet, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POTERIE ET FAÏENCERIE DANS LE SUD DU JURA

Ouvrier
Jean-
holz
Fahy

tra ber-
41.
tustries
tin de
(musée
é ajou-
7 mars

in arti-
lle, ex-
Nuss-
, décé-
ssbau-
et non
. Dont

«L'art de la poterie de terre est incon-
testablement le plus ancien de tous les
arts. Ses procédés sont partout presque
identiques. Art de première nécessité, il
s'écarte d'un vain luxe, réclame une fa-
brication en gros et rapide.»

C'est Joseph Beuret-Frantz qui définit
ainsi dans «L'art de la terre» le travail
des potiers, faïenciers et céramistes, terri-
niers et poêliers. Si tous ces artisans tirent
parti de la même matière première, c'est-
à-dire l'argile, leur art diffère cependant
selon les lieux où il fut pratiqué. Suivant
la qualité de la terre et l'habileté des arti-
sans, on passe du pot rustique à la vais-
selle plus raffinée de la faïence.

Dans le sud du Jura, bien que les livres
soient avares de renseignements, on
compte au moins trois villages où la po-
terie et la faïencerie ont eu une certaine
importance.

Reuchenette - La Heutte

Les deux hameaux de Reuchenette et
La Heutte, dépendants de Péry, ont eu
quelques potiers de terre. Les Archives de
l'ancien Evêché recèlent des documents
qui en font foi. De 1690 à 1753, on creu-
sait de la terre blanche, jaune et rouge sur
les fiefs de l'Erguël, à Péry et Plagne,
destinée à être travaillée par des potiers.
Le 5 mai 1738, David Grosjean a adressé
au prince-évêque de Porrentruy une re-
quête dans laquelle il rappelle qu'il a fait

apprendre le métier de potier à son fils
Jean-Pierre. Grosjean se plaint de subir
un préjudice. Voilà qu'il a fait de gros sa-
crifices pour installer son fils et qu'un
concurrent arrive en la personne de Léo-
nard Henseler, originaire d'Ulm. Ce der-
nier, potier de son état, avait reçu un
droit d'habitant d'une année. Les Gros-
jean tentèrent de faire déguerpis cet
étranger apparemment menaçant pour
leur entreprise. On ne fut pas tendre au
village pour le malheureux Henseler

dont le four fut démolî, sans doute par le
clan Grosjean. Et puis, s'en suivit tout
une affaire qui rebondit de lettres au
prince en séances de conciliation. Finale-
ment, Henseler qui passait pour un bon
bougre, put travailler jusqu'à la fin de
mai 1739 à son compte. On le retrouvera
plus tard employé chez Jean-Pierre Gros-
jean mais l'hostilité à son endroit n'est
pas tout à fait retombée et Henseler quitte
le village. Est-ce le même artisan qu'on
retrouve à Bonfol où il y eut des potiers



Les illustrations de cet article sont des produits en faïence de Créminal exposés au Musée Jurassien d'art et d'histoire à Delémont.
(Photo R. Siegenthaler)

du nom d'Henseler (appelés aussi parfois Henselin) ?

Cette guéguerre nous est rapportée par Gustave Amweg. Si elle ne nous renseigne pas sur le genre de fabrication de l'endroit, elle nous apprend du moins que l'artisanat de la terre y a bel et bien existé et que c'était une occupation convoitée.

Poterie de Court

Une petite industrie de poterie est introduite à Court par Charles Exchaquet, fils du pasteur de l'endroit Jean-Pierre Exchaquet, originaire d'Aubonne.

Ce pasteur était un grand amateur de sciences naturelles et il avait réuni une belle collection de « pétrifications et de cristallisation » qui intéressa le secrétaire de Vertmont de l'ambassadeur de France à Soleure, lequel, en dates des 20 octobre et 4 novembre 1757, demanda au conseiller intime de Son Altesse, un nommé Decker, des détails à ce sujet.

Mais venons-en au fils Exchaquet, né à Court en 1746. A l'âge de 20 ans, le jeune homme adressa au prince-évêque une supplique le priant de lui accorder l'autorisation de construire et d'exploiter à ses frais une fabrique de poterie à Court. Dans sa demande, Charles Exchaquet souligne qu'il y a suffisamment de bois dans les forêts du lieu, de Sorvilier et de Champoz; de ce fait l'entreprise qu'il voudrait installer ne nuira pas aux char-



bonniers ni aux forges de Son Altesse. Exchaquet fait mention qu'il est fils et petit-fils de ministres protestants et que sa mère est bourgeoise de Moutier, il espère qu'on ne lui cherchera pas de difficultés comme étranger. En somme, il demande les mêmes priviléges qui ont été accordés à l'avocat Triponé à Cornol.

Quelques jours plus tard, le demandeur obtient un préavis favorable de Decker. Nous sommes en 1766. La poterie sera installée dans une petite ferme appelée « La Fenatte », située au pied de

Mont-Girod, à quelque cent mètres de l'entrée des gorges de Court. Vraisemblablement, on extrayait la terre à proximité de la fabrique car les anciens se souviennent qu'il y avait là une dépression du terrain.

On ne connaît pas de pièces sorties de cet atelier. Il travailla peu de temps car en 1780, Charles Exchaquet quitta le pays. Il y eut à Court un autre petit établissement ouvert après la fermeture du premier, dans une ferme dite « Le Petit Pré », au pied de Montoz, exploité par Jean-

LES MOULINS SOUTERRAINS DU COL DES ROCHES

Pierre Bueche qui fut sans doute ouvrier de Charles Exchaquet. Bueche est né en 1778 et il est mort en 1820.

De belles pièces signées J.-P. Bueche font partie de la collection familiale; notamment en particulier une soupière en faïence blanche ornée de décos florales.

La faïencerie de Crémunes

A «Moutier-Crémines» ou simplement à «Crémunes», selon les chroniqueurs, on parle d'une faïencerie. On

abandonne partiellement la méthode ancienne, le fruste, pour produire une poterie mieux finie, d'une clarté plus pure et d'une certaine élégance de décors.

Est-ce déjà le goût de la perfection et de la précision, connu dans les industries prévôtoises du XX^e siècle, ou est-ce encore l'influence atavique de la civilisation apportée par l'Abbaye de Moutier-Grandval? Ce n'est pas à nous de conclure.

Toujours est-il qu'en 1748, d'après le protocole des minutes du notaire David Gobat, dit Vergerat de Crémunes, on sait

qu'un emprunt important est contracté en vue de l'ouverture d'une faïencerie à Crémunes. Qui est cet entrepreneur, comme on dirait aujourd'hui, celui qui dirigera la maison? C'est M. le ministre Jean-Pierre Exchaquet (Amweg écrit Enchaquet), pasteur à Court, aidé de son père Isaac.

La proximité des lieux (Court n'est pas loin de Crémunes) pourrait avoir incité ces promoteurs à s'intéresser à Crémunes où il y avait «de la terre à pot».

On ne sait trop qui a succédé à Exchaquet (ou Enchaquet). Dans les annales de la commune de Crémunes, deux artisans sont mentionnés. L'assemblée communale, réunie le 2 janvier 1828, décide à l'unanimité de reprendre la maison de Jean-Henry Gossin, potier, pour la somme de 880 livres. Le 3 mai suivant, il est question d'un certain Conrad, potier. Rien de plus à son sujet. En revanche, Gustave Amweg affirme que les deux fils du célèbre faïencier Jean-Jacques Frey de Cornol, l'un s'appelant Marc, l'autre Gottlieb, ont séjourné à Crémunes et travaillé à la faïencerie.

«Le premier avait épousé Catherine Kopp de Roggwil (Berne), mais il abandonna son épouse légitime et ses trois enfants pour s'enfuir avec une personne de mœurs légères. Quant à Gottlieb, il semble avoir acheté une maison à Grandval, car le 26 janvier 1818, il demanda à l'autorité de Lenzbourg un acte d'origine qui, écrivait-il, était exigé par la Préfec-



LES

ture de Moutier des habitants et propriétaires de maison» (G. Amweg).

Quant au pasteur Bridel, dans «Course de Bâle à Bienne», il note qu'il se trouve «quelques potiers à Moûtiers, qui mettent en œuvre une argile d'une très bonne qualité et fournissent tous les environs d'une vaisselle de terre fort estimée».

Deux mots de la faïence. Originaire d'Italie (Faenza) ou de Fayence en Provence, c'est une poterie à pâte opaque, poreuse, perméable, à cassure terreuse, colorée ou blanche, recouverte d'un émail qui la rend imperméable aux liquides.

Ce que les chroniqueurs omettent de relater à propos de la faïencerie de Crémunes, c'est que contrairement à la poterie connue jusqu'au XVIII^e siècle, les matières premières diffèrent. La pâte est composée de 40 % de kaolinite, de 40 % de kartz et de 20 % de calcaire. C'est grossso modo la base des faïences; il existe d'autres compositions pour la pâte, qui sont des secrets de fabrication jalousement gardés dans les régions de production.

On façonne les pièces soit sur un tour, soit par coulage de la pâte liquide dans des moules en plâtre, elles sont ensuite cuites une première fois à 1200 degrés afin d'obtenir un biscuit, lequel est enduit d'une glaçure. Celle-ci est fixée par une deuxième cuisson à 1000 degrés.



La décoration est exécutée de diverses manières, chacun ayant son procédé. Dans le cas de Crémunes, on appliquait sans doute un décor à la main sur la surface de l'émail cru, au moyen de pinces et de couleurs vitrifiables puis on cuisait la poterie.

Que reste-t-il de cette faïencerie? Plus trace de manufacture, pas de souvenirs oraux, mais de belles pièces de faïence placées dans des musées ou propriétés de collectionneurs. Et un nom, celui de C. Roth qui a signé des objets fort réussis. Plusieurs plats et assiettes sont déposés au Musée d'histoire de Delémont, un plat à barbe est visible au Musée historique de Berne; le Musée d'ethnographie de Bâle détient trois jolies assiettes et un bénitier que le directeur de l'époque découvrit à Crémunes, Corcelles, Grandval, vers 1920.

Fleurs stylisées, fruits ou animaux, bouquets ou filets tous de couleurs vives décorent la plupart des pièces. Le bénitier fait exception avec ses quatre coeurs brun rougeâtres et le monogramme du Christ rehaussé de feuilles vertes.

Une des plus belles pièces produites à Crémunes porte la date de 1787. A quand remonte la fin de la production? Le maire de Bonfol notait en 1809 que «la charité du bois et de la main-d'œuvre, depuis la Révolution, a fait augmenter le prix de la poterie du double». Ce fut le coup de grâce pour bien des petits ateliers. On a vu d'ailleurs qu'au début du 19^e siècle la commune de Crémunes a acheté la maison du potier Gossin; cette transaction signifie peut-être que l'industrie de la faïence est sur son déclin.

**Anne-Marie Steullet
Moutier**

Sources

Gustave Amweg : *Les arts dans le Jura bernois et à Bienne*. Vol. II, Porrentruy, 1941.

Joseph Beuret-Frantz : *Vieilles industries jurassiennes: l'art de la terre*. Bulletin de l'ADIJ, No 7, 1956.